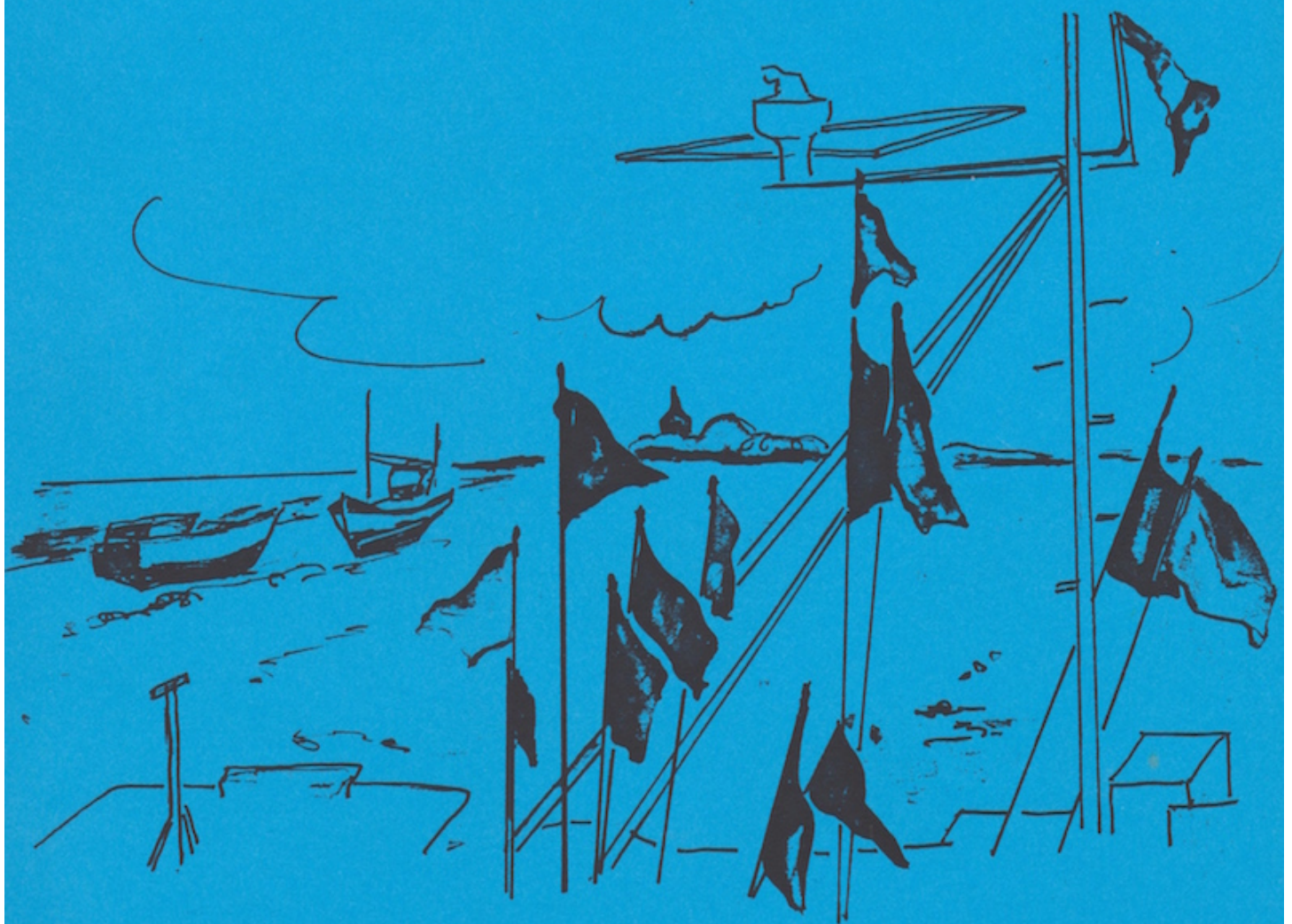


Les cahiers de Landeda

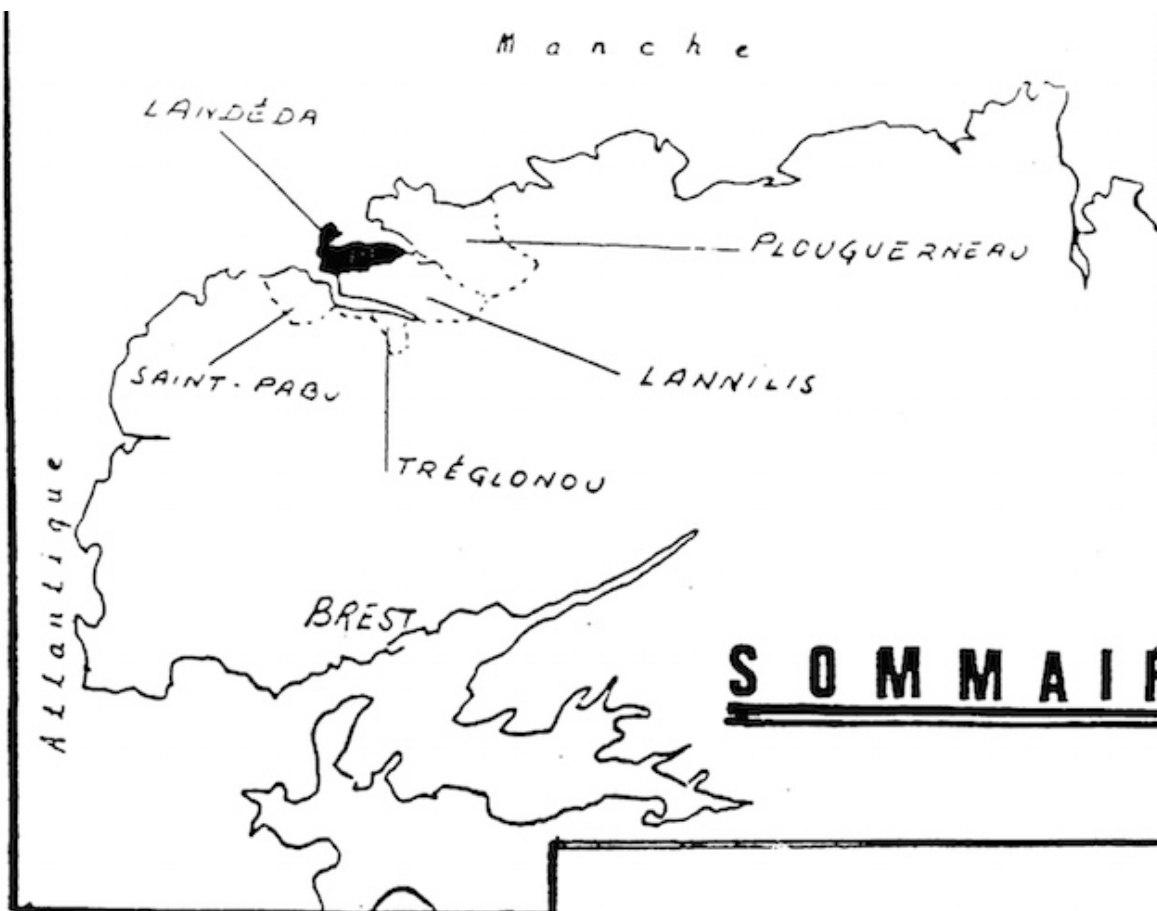


Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

9^e Année.

N^o **34**

15 F



S O M M A I R E

les cahiers
de
landeda

- LANDEDA : ETE 1940..... P 3
- UN MARIAGE EN 1922..... P 10
- ACTUALITE..... P 12
- LANDEDA VILLAGE
DANGEREUX ET DISSOLU..... P 13
- SOUVENIRS : J. GUIZIOU.... P 17
- PUBLICITE..... P 2

+ COUVERTURE

COUVERTURE : dessin de Monique LE FUR



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KRAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

LANDEDA : ETE 1940

--oOo--

Né le 12 Février 1924 à GIVET d'une mère ardennaise et d'un père originaire de LANDEDA, le général René OMNES a bien voulu nous confier les pages qui vont suivre extraites de son ouvrage "La parenthèse de nos 20 ans- 1940 -1945"

--oOo--

Une oeuvre de grande dimension appelle l'attention dans le hall d'entrée de la gare de l'Est à Paris. Signé Albert Herter, ce tableau fige pour la postérité une scène des adieux de soldats partant pour le front, en 1914.

Il représente, aux portières de wagons de III^e classe de la compagnie de l'est, des militaires en pantalon garance et capote bleue, la fleur au fusil, embrassant une dernière fois femme, enfants, amis... cette scène réaliste est le symbole du départ à la guerre, Fraîche et joyeuse !

Ce tableau présente de nombreuses analogies avec un autre départ vécu le 10 Juin 1940.

Cette fois-ci la scène se déroule, gare Montparnasse ; le wagon, toujours de III^e classe, du réseau de l'Etat ... C'est la guerre mais les partants sont des civils; un seul militaire sur le quai, il a fière allure dans sa tenue de campagne kaki, le bérêt de chasseur alpin bien vissé, ceinturon, baudrier, leggings, sac de correspondance...Ce gendarme de la brigade d'Exelmans dans le 16^e arrondissement, mon père, nous accompagne au train de 20 heures, en partance pour la Bretagne. Il nous expédie "daredare" vers la maison familiale à Landéda-l'Aberwrac'h soit à 25 Kilomètres au Nord de Brest...grand port de guerre ! Les choses se gâtant en France, la décision de hâter la transhumance vers le "pays", fut prise précipitamment.



L'après midi du 11 Juin le convoi arrive enfin à Brest. Terminus! 20 heures de trajet, noirs comme des Sénégalais, sains et saufs, car la rame précédente fut pulvérisée à Rennes dans un bombardement. Peu de bateaux dans la magnifique rade; le splendide cuirassé "Richelieu" s'apprête à appareiller, les Anglais rembarquent, nous poursuivons notre voyage sur Landéda en car et arrivons à la maison, rassurés : La grève, les dunes, la pêche, la mer, le bateau, les copains suffiront à notre bonheur et puis... " ils ne viendront jamais jusque-là ! ".

Ils sont pourtant à Romilly, à Paris le 14... Gudérián va vite, plus vite que l'information. Nous n'avons pas de T.S.F., le "Télégramme de Brest" et "Ouest-France" vendent des nouvelles vieilles de 2 ou 3 jours avec des titres gros comme ceux de "Paris-Soir", par contre, au bourg, "radio vétérans" (les employés de l'arsenal de Brest), ou la poste transmettent des nouvelles fraîches qu'on écoute, sans trop y croire, mais en y croyant quand même, au cas où ce serait vrai ! On apprend l'impensable !

Le "bourg", situé autour de l'église au clocher ajouré, est le centre spirituel d'une commune étendue, aux multiples lieux-dits, le port sur la commune s'appelle l'Aberwrac'h. La Manche et l'Atlantique s'y mélangent, nous apercevons Ouessant. Impossible ! les Boches ne viendront jamais respirer l'air pur et iodé de cette fin de terre ! Les "gens du Nord", réfugiés depuis peu sont moins catégoriques à cause de Dunkerque. Notre évacuation comparée à l'ensemble de la population de l'est de Paris et du Nord, soit huit millions de fugitifs, s'est remarquablement bien déroulée.

Le 13 Juin, Paris, "ville ouverte", invite les touristes à entrer, si possible en fanfare ! Sommes sans nouvelle de la famille ardennaise, qui a fui Monthermé la première semaine de l'offensive allemande, avec chevaux, charrettes, abandonnant tout le reste d'une vie de labeur. "Ils" avancent, l'armée se replie "sur des positions préparées à l'avance" ! allemandes probablement ! Nous apercevons des panaches de fumées au-dessus de Brest où les Anglais embarquent rapidement et brûlent leurs dépôts. Au large des bâtiments disparates se dirigent plein nord (on dit au 360) sur l'Angleterre ?



De la maison, le "Cosquer Vian", nous balayons la mer, du phare du Four aux rochers de Brignogan, face à cet océan que nous avons, depuis notre naissance, assimilé à l'Espoir et à la Vie. Hélas ! le 17 juin, sur la route qui va du bourg aux dunes de Sainte-Marguerite, des soldats de toutes armes, apparemment perdus, errent sans but, cherchant peut-être le pont... pour l'Amérique ! Ils passent avec casque, capote, sac et bidon, parfois une arme, puis repassent en chemise, manches retroussées, sans arme, avec le bidon et toujours aussi indécis. Un officier marinier brûle ses vêtements militaires en pleurant, un sergent disperse les pièces de son fusil-mitrailleur, un soldat se déguise en civil ; ...une troupe, hier réputée invincible, se démobilise !

Au port, un remorqueur, de haute mer, accoste rapidement à la cale et embarque, en pagaille, toutes sortes de gars. Un "trois galons" intervient- "C'est suffisant ! le deuxième suit ! larguez ! en arrière !" Le bateau regagne le chenal,

... passe la " Malouine" vers l'Angleterre . Nous sommes une vingtaine sur la cale : copains et soldats débandés...

- "Que fait-on ? "Mèche blanche" est parti" ! (*Il s'agit d'un camarade plus âgé*)

- " On taille la route ! Ya gaste !

S'ils partent, je pars aussi. je remonte au "Cosquer " en toute hâte.

- " Des bateaux emmènent les hommes valides en Angleterre pour continuer la guerre . Le Hir est déjà parti. Qu'est-ce que je fais ?

- " Pars !"

En une seconde ma mère a décidé pour moi... et, sans un sou, sans "rechange", je cours à la cale. Je m'échappe pour la première fois de ma vie, sans regret, vers l'inconnu. Tout à l'heure, au large j'aurai le temps de penser... Un remorqueur, semblable au premier, prend le chenal en direction du port. Le ciel est clair, vent nul, la marée forte, la traversée devrait se faire sans histoire. Brusquement, notre sauveur vire de bord, revient, transmet en morse avec le sémaphore, vire encore, revient, émet... cela dure des minutes, une éternité...Quatre coups de sirène déchirent l'air, et dans une volte rageuse, le remorqueur gagne le large à toute vapeur... Une page de vie qu'on appelle destinée, est tournée. Ces instants, dans un silence de mort, resteront gravés dans la mémoire des survivants...

- " Que s'est -il passé ?"

- " Le chef guetteur Le Bihan et Charles Ac'h, au sémaphore ont exécuté les ordres de la préfecture maritime, détruit les codes, signaux et planqué l'armement, avec interdiction de communiquer. "Les cons ! encore des ordres idiots !"

Telle fut l'oraison funèbre du dernier commandement français en opération et un jugement de valeur sur les capacités des malheureux exécutants. "Les cons" ? Foudroyer d'un tel mot les chefs qui vous tuent, c'est déjà vaincre aurait dit Victor Hugo. 50 ans plus tard, évoquant cet épisode avec mes camarades bretons, nous agirions différemment : de nombreux goémoniers inutilisés pouvaient servir à la traversée, les patrons de ces bateaux étant mobilisés. A cette époque nous avions le sentiment profond qu'en prenant une chose ne nous appartenant pas, nous commettons un vol. Un an plus tard, la frontière du bien et du mal se sera considérablement déplacée; la guerre modifie les valeurs et tue parfois les âmes. Je rentre conscient de mon échec.

-Maman je n'ai pu partir; le remorqueur n'ayant pas été autorisé à entrer dans l'Aber !

Son silence sembla me dire "tu n'es pas prêt".

A 13 heures, le maréchal Pétain prenant les pleins pouvoirs demande de "cesser le combat" . Il a raison d'arrêter ce carnage, mais l'annonce, trop tôt, à nos soldats, et sans l'accord des Allemands. Il en résultera une rupture aberrante et une débandade, favorable à l'adversaire . Décidément nos grands chefs n'en ratent pas une !

Les troupes entrées dans Paris le 14, prennent des photos souvenirs; l'étendard à croix gammée remplace le drapeau tricolore sur l'Arc de Triomphe.

Rien à dire : Vae Victis ! 18 Juin. En plagiant Louis XVI "Rien" !

Des paroles d'espoir passent à la T.S.F. de Londres, elles vont cheminer dans nos esprits, s'insinuer, gonfler et exploser.

Un général continue la guerre qu'il n'a pas perdue. Il en reste donc un ?

Ils sont venus à pied.

Nous glissons vers la monotonie, nous attendions dans une agaçante passivité. En cet après-midi du 19 Juin, une voiture de commandement, précédée d'un motocycliste, s'arrête près de l'église; un officier à grosse casquette en descend, il porte des gants (*par cette chaleur ?*), jumelles sur la poitrine, bottes et culotte de cheval, bref l'archétype de l'officier prussien, sans le monocle. De l'autre côté de la place, mon camarade Loulou Kermaïdic, mains dans les poches, l'air goguenard, regarde la scène... Apercevant une colonne d'artillerie tractée par des chevaux, il donne le coup de grâce à notre défaite en s'écriant:

- " Gaste ! Ils sont venus à pieds ! "
"ils" sont là. Aucune émotion. j'appréhendais ce moment historique; cette chose qui nous arrive n'a rien d'un événement.



Pourquoi faire tant d'histoires pour une affaire si facile ? à avaler ?

Je retourne à la maison, lentement : " Maman les Allemands sont au bourg ! "
C'était la deuxième fois qu'elle entendait cette phrase maudite !

Brest brûle toujours au sud. Que l'océan est beau ! Ainsi ils vont voir le soleil, au ponant se coucher sur "notre" horizon,"

- Le phare de l'île Vierge sera-t-il allumé ce soir ?

Nous passerons une très longue nuit... qui durera quatre années.

Réfléchissant à la semaine écoulée, j'en conclus que l'armée s'est effondrée toute seule, et que les "autres" n'apparaissent pas tellement dangereux. Dans cet irréalisme juvénile je pensais que tout cela était superficiel et qu'on allait effacer ce mauvais dessin du tableau noir.

L'armistice franco-allemand signé le 22 Juin, avec des dispositions ne retenant l'attention de personne, apparaît logique. Nous ne mesurons pas encore l'étendue de la magistrale " pâtée " reçue. Sur le territoire métropolitain c'est foutu, des éléments ayant rejoint l'Afrique ou l'Angleterre, ainsi que notre Marine nationale intacte, vont continuer la guerre ... Le maréchal Pétain, héros de Verdun sans y avoir été, a raison d'arrêter le massacre; par contre, traiter avec Adolf Hitler me semble incompréhensible.

sible ...Mais ce n'est pas encore mon affaire! Un camarade a entendu à la T.S.F. que depuis Londres, un général avait parlé et invité les Français à continuer le combat aux côtés des Anglais. Il a raison. Les copains regrettent de ne pas être partis. Les Legendre, Goasduff, Salaün, Chapalain, la fine équipe, m'informent de la situation, ils écoutent ce qu'on n'appelle pas encore la "radio". Dans la famille, le meilleur informateur est mon frère, grâce à un doigté exceptionnel, il capte Londres, règle les postes et enregistre, dans sa tête, ce qui lui paraît intéressant. Un jour en s'exclaffant:

- " Le général qui parle à Londres s'appelle de Gaulle "

- " pourquoi pas de France, ce serait plus jeune "

- " Je ne blague pas. C'est vrai ! "

Mieux que vrai, de Gaulle allait devenir synonyme de France.

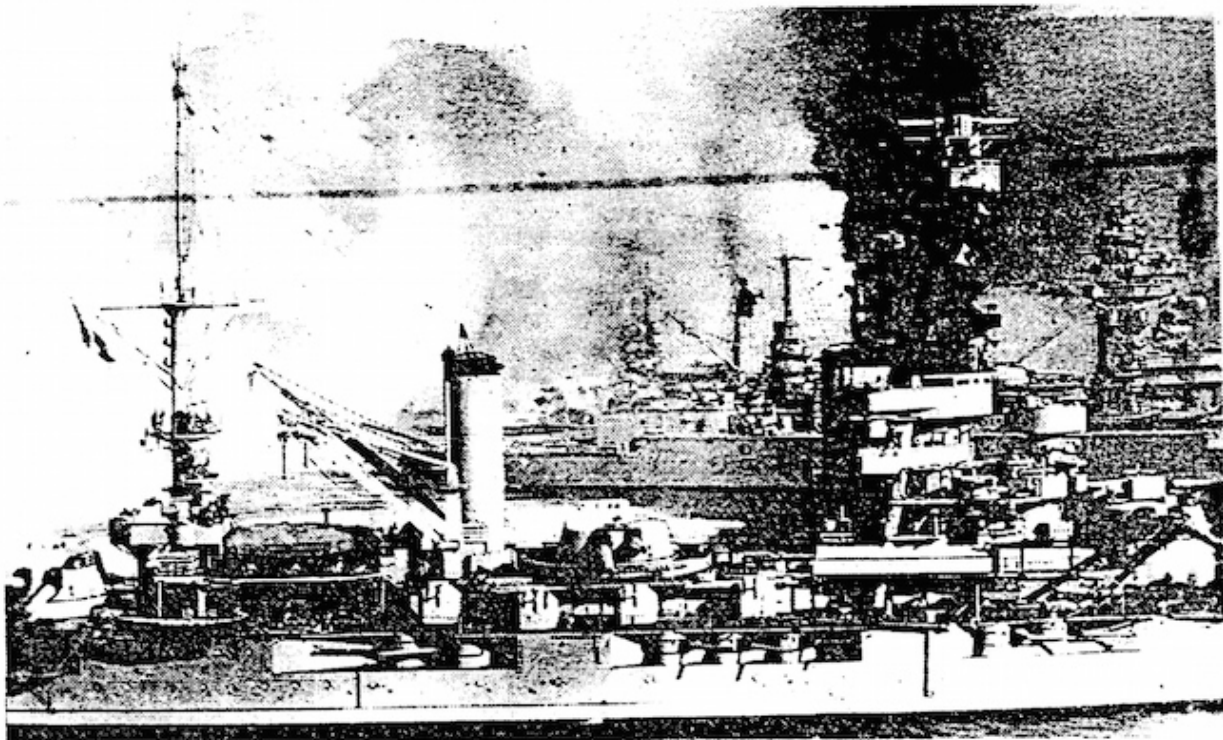


L'armée s'incruste et devient "d'occupation", dans notre subconscient nous ne pensions pas qu'elle resterait. Elle s'étoffe mais reste supportable, les hommes "bien polis" paient ce qu'ils achètent avec de la monnaie de singe aux frais des "occupés". Les jours passent et nous glissons dans l'acceptation de cette situation.

Le 3 Juillet à 16 heures 30, à Mers el kébir, le port d'Oran, après un ultimatum, une escadre anglaise attaque et détruit en partie l'escadre française au mouillage dans la rade. Nous apprenons cette tragédie le 5, par l'annonce officielle des nombreux tués de la commune (*une longue liste*) toutes les familles ont un proche sur le "Bretagne" ou le "Provence". Puis vint le décompte " par défaut " : ma cousine n'ayant pas reçu de télégramme, son mari est donc vivant. Aucune indignation dans ce pays qui n'aime pas tellement l'Anglais, mais de la tristesse, de la dignité. Mon frère nous apprend que tous les gars de l'île de Sein sont partis ou arrivés en Angleterre, Quelle fierté ! La Bretagne a en même temps, ses morts par des obus anglais et ses volontaires pour de Gaulle sur le sol anglais. Je commence à comprendre et à analyser les mécanismes d'aberrations qui paralysent tant les adultes; un adolescent qui raisonne est déjà un homme qui croit et espère.

Le drame de Mers El-Kébir

Le combat est bref, mais meurtrier. 1 012 morts sur le seul cuirassé Bretagne.



Nous ignorerons longtemps, et injustement, que 120 000 soldats sont tombés pour leur honneur, 250 000 blessés et que le reste, soit 1 900 000, partira, colonne par trois, pour quatre ans, vers des oflags et des stalags.

Le temps favorable à la formation des bobards apporte aussi son lot de nouvelles tristes, des motifs d'espérer, des lettres, des retours au foyer et des reprises d'activité. Les journaux reparaissent, les postes radiophoniques parlent de plus en plus ; des affiches et des avis de l'occupant affirment notre soumission. En août, nous recevons une lettre de mon père : "depuis Bordeaux, nous nous dirigeons sur Vichy au lieu de partir pour le Maroc. Il y a eu contre-ordre... "Grâce à la poste, nous

aurons des nouvelles de la famille éparpillée, mais sauve. Les trains remarquent. Les cheminots et les postiers ont accompli un travail remarquable . Nous profitons moins de la plage, des grèves et des dunes car la werhmacht y installe des batteries d'artillerie; fini la pêche à pied, les parties de canot, le ramassage du goémon; ils minent les grèves ces " pimors braz !

Ce pays breton conservera toujours foi et espérance. Dès les premiers jours de l'occupation, le père Saliou, le recteur, ne cesse de marteler ses sermons de mots simples et compréhensibles à tous : "Soyez, peut-être résignés, provisoirement, mais restez dignes". Il savait toucher le coeur du pays profond. Après Mers-el-kébir nous avons eu droit à une remise à niveau de nos consciences avec des prières et des chants à faire vibrer les voûtes de la vieille église... C'est dans cette atmosphère vivifiante que je passai les premières semaines de l'occupation allemande. Sur un Empire de 100 millions d'habitants il y eut, à peine 7 000 combattants à poursuivre la lutte !!! La France, par ses chefs perdra son honneur et sa place de puissance mondiale.

L'adolescent ne l'oubliera jamais.
Un monde français vient de mourir.
Rideau !
L'aube succède toujours à la nuit...



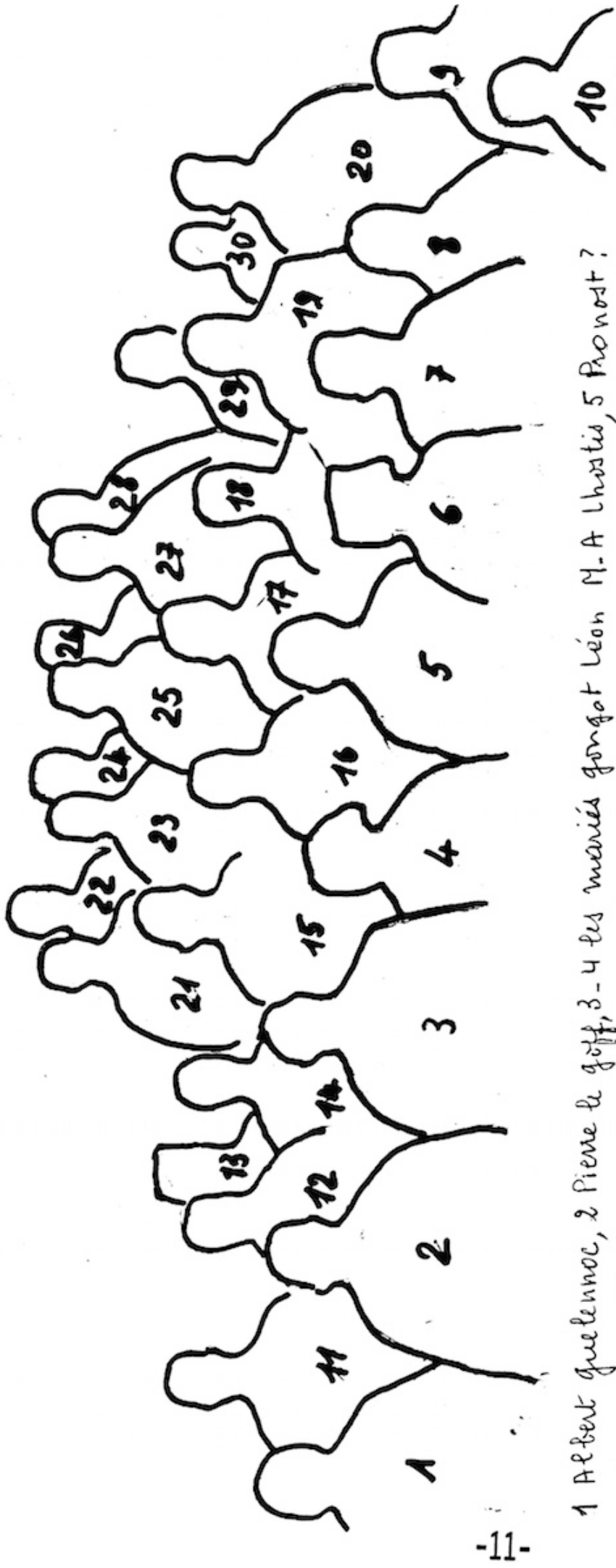
M.T.O.

La chapelle de Sainte Marguerite..au-delà.. c'est l'Amérique !
La fin de la terre pour nos soldats défaits.

R. OMNES

un mariage à LANDEDA en 1922





1 Albert queleennoc, 2 Pierre le goff, 3-4 les mariés gongot Léon M.-A. Lhostis, 5 Pronost ?

6 Jeanne Lhostis, 7 Jean Lhostis, 8 Marguerite le goff, 9 M. Léon, 10 Françoise le goff.

11 le goff, 12 Pronost, 13 Jean Dizerto, 14 Françoise Pronost, 15 J.-M. Léon,

16 Jeanne Pronost, 17 François Pronost, 18 Françoise Léon, 19 M. Héliès ?, 20 M. Héliès,

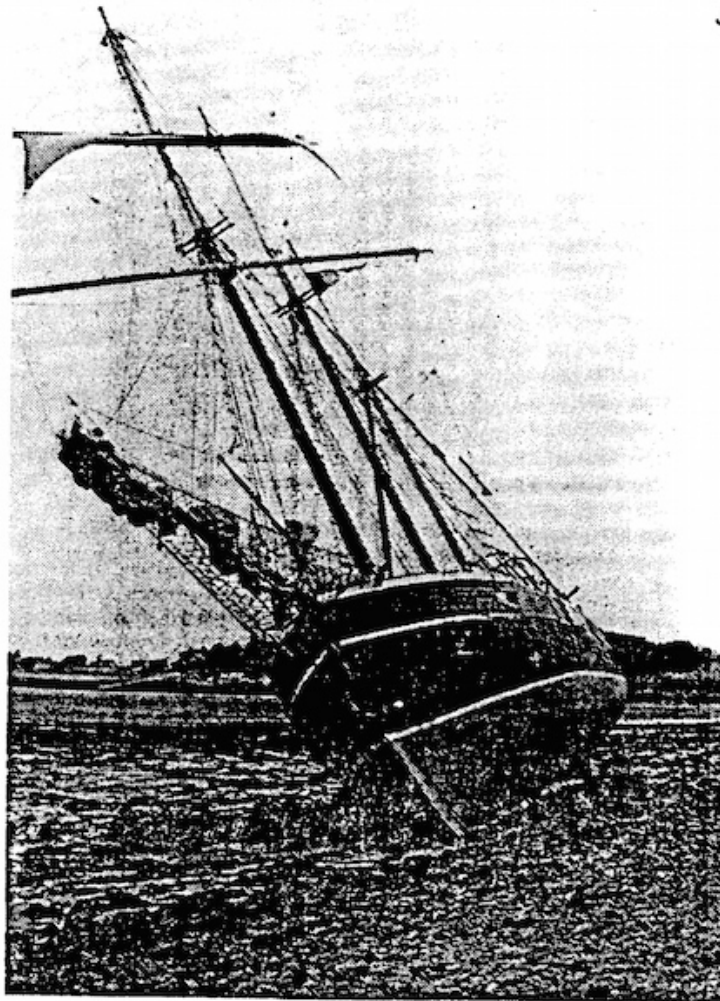
21 Y. Balcon, 22 François le goff, 23 Marie Pronost, 24 Jeanne Kerleroux, 25 Louis Floch.

26 Héliès, 27 Jeanne Balcon, 28 Félicie Kerleroux, 29 Yves Lhostis, 30 Marie Lhostis.

Je vous remercie toutes les personnes qui ont permis l'identification du groupe.

● **Le « Bel Espoir »
à la dérive**

Jeudi 16 avril 1992



Le trois-mâts « Bel Espoir » gisait sur la plage de Traou-Bijin, à Landéda.

Dans la nuit de mardi à mercredi, pendant le fort coup de vent qui s'est abattu sur les côtes finis-tériennes, le voilier « Bel Espoir », au mouillage dans le port de L'Aberwrac'h, a rompu ses amarres et a dérivé au gré du courant pendant un moment avant de finir sa course et de s'échouer sur la grève du Traon-Bijin en Landéda.

C'est un plaisancier qui, vers 3 h du matin, à bord de son catamaran, a repéré le voilier parti à la dérive et a immédiatement appelé le CROSS-Corsen. Le canot tout temps de la SNSM « Présidents-Joseph-Oulhen » est sorti peu après, mais à cause d'une mauvaise visibilité n'a pu empêcher le « Bel Espoir » de s'échouer.

Ce trois mâts en bois appartient à l'association du même nom qui est installée sur les dunes de

Sainte-Marguerite à Landéda. Cette association bien connue, menée par le père Jaouen, travaille pour la réinsertion de jeunes en difficulté.

Le père Jaouen s'est rendu hier après-midi auprès du navire pour évaluer les dégâts : le côté babord du bateau a été sérieusement abîmé, sans doute par un choc sur la balise du Touris que le « Bel Espoir » aurait heurté.

Hier, vers 16 h, une tentative de déséchouage s'est déroulée avec le canot SNSM « Présidents-Joseph-Oulhen », aidé de son zodiac. Malgré plusieurs essais et l'aide de la marée haute, les sauveteurs n'ont pas réussi à sortir le « Bel Espoir » de sa mauvaise posture. Une nouvelle tentative devrait avoir lieu aujourd'hui.

● **Un goémonier s'échoue
dans l'Aber-Wrac'h**

Un goémonier, le « Nannig », appartenant à M. Noël Tanguy, mouillé dans l'anse de Perros à l'entrée de l'Aber-Wrac'h, a rompu ses amarres et est allé, porté par les courants, s'échouer à

la côte sur la commune de Plouguerneau.

Hier, vers 17 h 45, trois autres bateaux de pêche ont tenté de dégager le « Nannig » mais n'y sont pas parvenus. Une nouvelle tentative doit avoir lieu aujourd'hui.

*suite
p 16*

LANDEDA EN 1844

VILLAGE DANGEREUX ET DISSOLU

Il y a 150 ans, nos campagnes, essentiellement agricoles, à l'écart de l'agitation urbaine, étaient, semble-t-il, de paisibles contrées laborieuses et discrètes. Le train à vapeur n'arrivait pas encore à LANDEDA. BREST était une grande capitale, lointaine, inaccessible et mystérieuse pour nos cultivateurs naissant, se mariant, travaillant et mourant dans leur LANDEDA, qui, pour l'immense majorité, constituait tout leur univers

LANDEDA devait donc être un petit bourg endormi et paisible, chacun vaquant tranquillement à ses affaires, sans s'agiter outre mesure.

N'en croyez rien, car la lecture d'un arrêté municipal, en date du 11 mai 1844, et signé par Monsieur Guillemou, Maire, nous éclaire sur d'étranges moeurs et habitudes sévissant à l'ombre de notre clocher.

Jugez-en, à la lecture de ce qui suit:

Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de Landéda, arrondissement de Brest, Département du Finistère, où se trouve écrit ce qui suit:

Règlement permanent pour la police municipale de la commune de Landéda, canton de Lannilis, arrondissement de Brest, Finistère.

Considérant que de fréquents désordres, souvent accompagnés de tapage, et de nature à troubler la tranquillité publique ont lieu dans cette commune, notamment dans le Bourg, les villages et hameaux où des aubergistes ou cabaretiers se sont établis; que de paisibles habitants ont été souvent insultés ou maltraités, soit aux environs du Bourg, soit aux approches de

ces lieux publics; que ces Désordres sont occasionnés surtout par l'habitude où sont plusieurs aubergistes ou cabaretiers, de tenir leurs maisons ouvertes à toutes heures du jour et de la nuit, de profiter des instants où la surveillance est moins active, pour y recevoir des hommes déjà ivres, leur donner à boire et favoriser même la Débauche en recevant ou attirant des gens de toutes espèces.

Attendu que depuis nombre d'années les habitants sont dans l'usage de venir jouer sur la place du Bourg avec des boules en fer les Dimanches et fêtes publiques et que des accidents fâcheux sont souvent arrivés.

Attendu encore que depuis longtemps l'on est dans l'habitude de venir broyer le lin au milieu du Bourg avec de nombreux chevaux et que cet usage est dangereux et nuisible pour les habitants et pour les passants.

Attendu aussi que des châtreurs des porcs se permettent de venir exercer leur profession dans le bourg et auprès du cimetière où ils troublent les offices dans l'Eglise; pensant qu'il est urgent de prendre des mesures pour assurer la Tranquillité publique et pour empêcher qu'atteinte soit portée à la surêté des citoyens.

Vu les articles 334 et 445 du code pénal la Loi du 18 novembre 1814, la Loi des 16 -24 Août 1790. l'art.466 du code pénal et la Loi du 18 Juillet 1837.

Avons Arrêté ce qui suit:

Article premier.

Quiconque exerce actuellement dans cette commune la profession d'aubergiste, logeur ou cabaretier, sera tenu d'en faire la déclaration à la Mairie au plus tard dans la quinzaine après la publication du présent arrêté.

A L'avenir ceux qui voudront exercer de ces professions devront avant d'entrer en exercice en faire la déclaration à la Mairie.

En cas de fermeture momentanée, ou cessation absolue, avis en sera donné à L'autorité Locale.

Article deux.

Tout aubergiste, logeur ou cabaretier sera tenu de mettre au dessus de sa porte un bouchon ou une enseigne et d'avoir un Registre où seront inscrits conformément à l'art 445 du code pénal, toutes les personnes qui auront couché ou passé la nuit dans sa maison.

Article trois.

Aucune maison d'Aubergiste, cabaretier ou Logeur, ne pourra être ouverte au public, toute réunion y sera interdite pendant le tems et après les heures ci-après indiquées; Savoir pendant les offices les Dimanches, fêtes publiques conservées ou fêtes patronales, sauf les exceptions reprises à l'art.7 de la Loi du 18 novembre 1814, et tous les jours du premier Avril au 30 novembre après neuf heures, et du premier Décembre au 31 Mars après huit heures du soir, sauf la veille de Noël ou ces maisons pourront rester ouvertes jusqu'à onze heures.

Article quatre.

Les cabaretiers ne pourront recevoir chez eux des enfants au dessous de 16 ans à moins qu'ils n'y accompagnent leurs pères ou tuteurs, donner ou continuer de donner à boire à des gens déjà dans l'ivresse, admettre chez eux les vagabonds, les gens sans avoir et ceux qui y seront trouvés après les heures sus-indiquées, seront passibles des mêmes peines que les Cabaretiers.

Article cinq.

Il est défendu de jouer avec des boules en fer et autres soit dans le Bourg, soit sur la voie publique.

Article six.

Il est également défendu d'étendre et de faire broyer du lin soit sur la place soit sur aucun chemin dans le Bourg.

Article sept.

Il est aussi défendu de châtrer des porcs sur la place et sur la voie publique dans le Bourg.

Article huit.

Aux termes de l'art.14 de la Loi du 10 Juillet 1834, nous délégons pour faire exécuter le présent arrêté en ce qui concerne les cabarets situés hors du Bourg Monsieur l'Adjoint au Maire de la Commune.

Article neuf.

L'heure de la fermeture des lieux publics sera annoncé les Dimanches et fêtes publiques conservées ou fêtes patronales et les mercredis par la cloche de l'Eglise paroissiale, mise en branle pendant cinq minutes, après l'approbation du présent arrêté.

Article dix.

Les contraventions au présent Règlement, seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis à Monsieur le Juge de paix pour être aux délinquants fait application des peines qu'ils auront encourues.

Article onze.

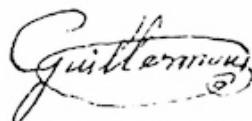
Le présent arrêté sera publié et affiché partout où besoin sera. Il sera préalablement soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet. La Gendarmerie et le Garde Champêtre seront chargés de veiller à son exécution. Il leur en sera, à cet effet délivré des expéditions.

En Mairie à Landéda le onze Mai mil huit cent quarante quatre.

Guillermou Maire

Pour expédition conforme à la minute.

Le Maire



Diable, que se passait-il donc à LANDEDA, auprès du cimetière qui, à l'époque entourait l'Eglise ? Nous constatons que, déjà en 1844, la pétanque existait, et qu'elle semblait dangereuse ! Existait-il autant de bouges et autres lieux mal famés que laisse croire cet arrêté, qui, tout de même, semble sévère ? L'on ne peut s'empêcher de sourire en pensant aux fidèles chantant le Credo, le dimanche matin, accompagnés par les cris des porcs que l'on châtré. Le maire, homme prudent, eut la sagesse de soumettre son texte au préfet. Ce fut le Sous-Préfet de BREST qui lui répondit en ces termes :

Le 5 Juillet 1844

M. le Maire de Landéda

J'ai transmis à M. le Préfet l'arrêté pris par vous relativement à la police des cabarets. Ce Magistrat me charge de vous faire remarquer.....

... Ici, sont énumérées quelques observations relatives à la législation concernant les horaires d'ouverture des débits de boisson, sans intérêt particulier pour le lecteur. Par contre, le Sous-Préfet, dans la suite de sa lettre, invite le Maire, à modérer ses propos, et lui suggère les modifications suivantes :

....L'art. 5 est ainsi conçu il est défendu de jouer avec des boules en fer et autres soit dans le bourg soit sur la voie publique. Il est évident que cette rédaction est mauvaise et que vous ne pouvez empêcher un habitant de jouer aux boules dans l'intérieur de sa maison. Il faudra en conséquence remplacer cet article par la rédaction suivante :

Il est défendu de se livrer sur la voie publique à toute espèce de jeu qui serait de nature à occasionner quelque accident.

Il faut aussi remplacer l'article 7 dont les termes ne sont pas convenables, par le suivant :

Nul ne pourra exercer un acte de sa profession sur la voie publique sans avoir été préalablement autorisé par nous.

Les articles 9 et 11 parlent d'une approbation. Cette disposition devra être supprimée, les arrêtés du Maire étant exécutoires de plein droit.

Après que vous aurez modifié votre arrêté dans le sens des observations qui précèdent rien ne s'opposera à son exécution et vous devrez alors m'en adresser deux expéditions pour le service des bureaux de M. le préfet et pour le service des miens.

(Signé illisible)

Le Maire " refit sa copie" et remplaça le " attendu que ...les châtrés..." par "...attendu que certaines personnes se permettent de venir exercer leur profession dans le bourg et auprès du cimetière et qui est de nature à troubler les offices dans l'Eglise..."

L'article trois fut complété ainsi "Elles (maisons d'aubergistes, de cabaretiérs ou de logeurs) devront rester fermées toute la nuit et ne pourront s'ouvrir avant que le jour ait paru..."

Quant au jeu de boules en fer, l'article 5 perdit de son sel et se transforma en "...il est défendu de se livrer sur la voie publique à toute espèce de jeu qui serait de nature à occasionner quelque accident..." Il va de soi que, selon la recommandation de Monsieur le Préfet, les termes de porc et de châtré, non convenables, furent remplacés par le fade "...nul ne pourra exercer un acte de sa profession sur la voie publique sans avoir été préalablement autorisé par nous..."

Le reste fut peu modifié. Le nouvel arrêté, ainsi aménagé, daté, comme le premier du 11 Mai 1844, et toujours signé par Guillerrou, Maire, fut mis à exécution

Habitants de LANDEDA, pétanquistes, cultivateurs de lin, fêtards nocturnes ou châteurs d'animaux, sachez que, sauf découverte d'un texte l'abrogeant, cet arrêté est toujours exécutoire et que vous risquez donc les foudres de la maréchaussée. Il est à noter que, déjà, à cette époque, un aubergiste devait faire renseigner, par son client une fiche signalétique, même à LANDEDA! Cette pratique n'a disparu que depuis quelques années. De plus, les cabarets devaient être fermés à 20 ou 21 heures, selon la période de l'année, horaires situés à des années lumière de ceux pratiqués par nos actuelles discothèques. Peut-être, en 1844, les gens avaient bien plus besoin de silence et de repos pour accomplir leur tâche quotidienne! Allez savoir!

ABILY Marcel, fils d'enfants
de Landéda depuis 1550 et même sans doute avant

Référence: Archives départ. LZ 33

Le « Bel Espoir » a rejoint son mouillage



Cette fois-ci, ça y est : le « Bel Espoir » a rejoint son mouillage à L'Aberwrac'h. Le canot tout temps « Présidents-Joseph-Oulhen » a réussi jeudi matin à tirer de sa fâcheuse posture les trois mâts du père Jaouen. La manœuvre a été rondement menée : dès 5 h 15

le canot appareillait et à 5 h 45 tout était fini. La tentative de la veille avait échoué car le niveau d'eau était inférieur et le bateau avait creusé une souille. Les 30 cm supplémentaires d'hier ont permis une conclusion positive.

Tel 17 Avril

Yoles de découverte Les premières yoles viennent de sortir

Tel. 4 Avril 1992

Choisi par la fédération française d'aviron au moment du salon nautique de Paris, le chantier naval Tech'Marine vient de sortir les premières « yoles de découverte ». Ne pesant pas plus de 45 kg, selon le cahier des charges, empilables et facilement transportables, elles fleuriront sur les différents plans d'eau du territoire français, grâce entre autre, aux actions des conseils généraux et régionaux, à raison de 500 unités annuelles. Outre les sociétés françaises d'aviron, et bien entendu le chantier, le conseil général du Finistère s'est investi dans cette opération qui a pour l'instant créé cinq emplois à l'Aber-Wrac'h. Jeudi midi, six yoles ont pris la direction de Nantes.



Les premières « yoles de découverte » prêtes à partir pour Nantes.

SOUVENIRS .

J. GUIZIOU.

Premières années.

LA GIFLE.

Cet après-midi, Mamm nous a emmenés, mes soeurs et moi, à Ty Nénik (1), c'est-à-dire chez notre grand-mère, à Cléfos. Sans doute sommes-nous un dimanche, car tout le monde est là, dans la salle. Non, pas tout à fait tout le monde, car une place est vide, au coin gauche du haut bout de la table, juste devant la niche du pot à eau. C'est la place de mon oncle.

La guerre est heureusement terminée, mais il n'est pas encore rentré. Nous attendons : c'est un grand bonheur pour tous. Aussi, à Cléfos, l'heure est-elle à l'intimité, à la communion, à l'harmonie.

Alors, quel diable me pousse à répondre de travers -sottise et impertinence sans doute mêlées- à une question qu'on me pose ? Visiblement, l'incongruité est énorme, scandaleuse, et de surcroît commise en territoire quasi sacré (2), au milieu de la famille rassemblée. J'aurais dû me méfier; mais je ne sais pas encore que ce silence de mort annonce la catastrophe : sèche et précise, la gifle que m'administre ma mère m'expédie sous la table, à l'endroit qui convient à mon indignité. J'y trouve le chat, tout étonné de me voir tombé si bas, ravi peut-être déjà de trouver un compagnon de jeu. Mais je n'apprécie guère la compagnie des chats ; et dans une demi-obscure propice (3), j'ai tôt fait de ramper vers la sortie et de gagner le jardin.

Là, je n'ai que des amis : le puits, le lavoir, le vieux prunier, la haie qui longe la route et qui, dans quelques mois, va se garnir de roses... et même la pie qui me guette du haut des grands arbres.

Avec leur aide, je digère ma honte et mon indignation. Enfin j'essaie. Car ta gifle, Mamm, m'a fait mal, me fait toujours mal. Rien à voir avec les bonnes fessées que Mathieu reçoit de son terrible père. Il en est tout fier, Mathieu, comme il est tout fier de son père.

Mais, à propos, où est donc mon père ? On ne parle guère de lui à la maison. Sans doute est-il toujours à l'hôpital. Car lui aussi a été blessé. Mais, à la différence, de Yann Kergoungant, il ne revient pas. Peut-être est-ce parce qu'il est dans la Marine ?

Ce soir, en rentrant, j'ai le coeur gros.

* * *

...

BARREK

Je suis encore tout petit. Mais j'ai déjà de bonnes jambes. Ma tante Marie aussi.

Nous partons aujourd'hui tous les deux en expédition du côté de l'Armorique (1). Nous allons chez Janik Ar Milliner (2), tout de suite après Treuz Menguy (3), sur la gauche. La maison est perdue au milieu d'une zone plate qui nous inquiète un peu : est-ce de la vraie terre ? Et est-ce bien solide ? Il y a de l'eau partout, autour de nous. Pour l'instant, elle coule vers la mer, laissant voir la vilaine vase noire qui garnit des sortes de grandes rigoles.

Nous allons voir un cousin que je ne connais pas et qui est malade : un certain Jobic (4). Peut-être ma tante a-t-elle surtout envie de prendre l'air, maintenant que mon parrain est enfin revenu.

A notre arrivée, alors que Janik et Tante Marie sont occupées à installer la conversation, le malade tousse, tousse, le malheureux ! Vous savez que dans les jours ordinaires, ma tante a peur de tout : du tonnerre, des chevaux, du sinistre individu que l'on dit hanter la ligne à hauteur de Park Ar Biz...

Vous allez voir qu'aujourd'hui elle n'a peur de rien. Ne voilà-t-il pas en effet qu'elle fonce en direction du tousseur, qu'elle grimpe prestement sur le coffre (5) et engouffre tête et buste dans le lit-clos pour s'entretenir avec Jobic, demander de ses nouvelles, le rassurer, le reconforter. Je suis bientôt appelé à la rescousse ; et nous restons là, un bon moment, à respirer les bonnes odeurs de l'endroit. Il faut ce qu'il faut.

Enfin arrive l'heure de la retraite ; la retraite en direction du café de Janik Ar Milliner, un café que nous avons bien mérité.

Le cousin, lui, a sans doute été ému, et même secoué par tant d'intérêt et de sollicitude : il ne tousse plus. Notre visite lui a manifestement fait du bien. Mieux, au moment où nous nous apprêtons à partir, le voilà qui se met à éternuer : une fois, deux fois, trois fois ; ça, c'est bon signe ! Ma tante Marie, tout heureuse de constater combien notre visite a été bénéfique, proclame : "Héman (6) a zo barrek (7) !

Hélas, Jobic est mort trois jours après.

. ***

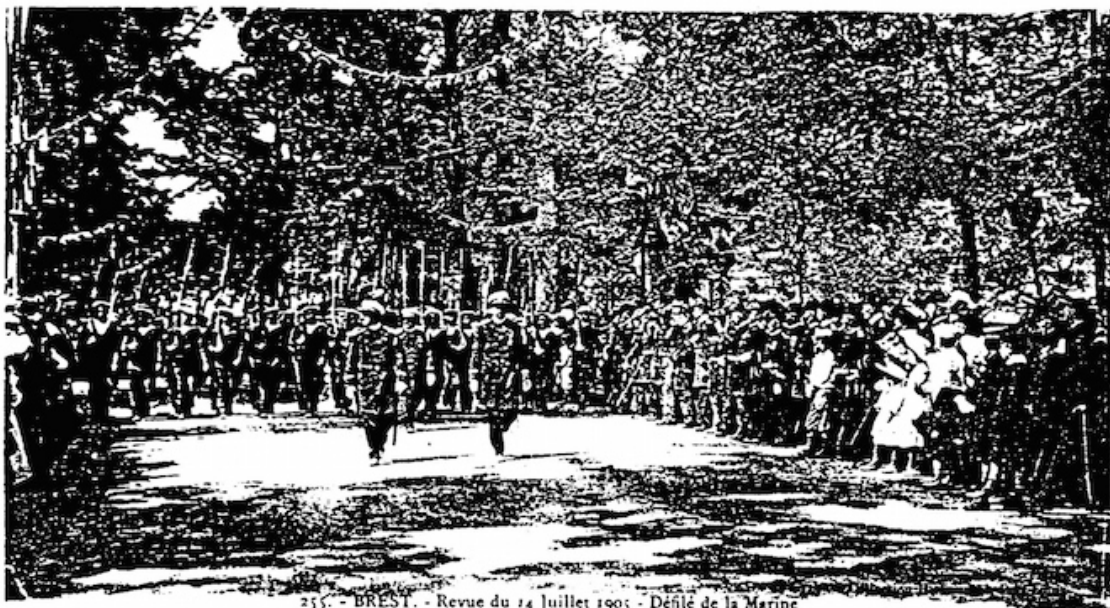
QUATORZE JUILLET

Ma soeur Marie (1) est très bien vue par Madame Le Vourch (2), sa patronne au bourg. Moi aussi, par extension. Un jour, je rapporte à la maison un cadeau magnifique : dans ma petite brouette, une cargaison de bobines, des grosses et des minuscules, des bobines au corps épais, d'autres à la taille étrangement fine. Quel trésor ! Au grenier, quand il fait mauvais, à l'arrière de la maison quand il fait bon, je me lance dans la construction. Toupies et chariots pour commencer.

Je suis bien aussi dans les papiers de Monsieur Le Vourch, le garde-champêtre de Landéda . Dieu sait pourtant s'il n'est pas commode, à l'occasion !

Un jour, il décide que nous irons tous les quatre : lui, Madame Le Vourch, Marie et moi, passer une journée à Brest, pour le 14 juillet.

Il y a beaucoup de monde sur le Cours Dajot (3). Mais je suis juché sur les épaules de Monsieur le Vourch, qui est grand et fort. Je vous assure que je vois très bien. J'admire les marins et les mousses, et surtout les pupilles. Certains d'entre eux ne sont pas beaucoup plus grands que moi. Et ils font de la musique .



255. - BREST. - Revue du 14 Juillet 1905 - Défilé de la Marine

Il y a aussi un Général. Celui-là me plaît particulièrement. Il est bien habillé : encore mieux que Monsieur Deshayes, le Directeur de l'usine de l'Aber-Wrac'h (4). C'est tout dire. Et quelle allure ! C'est décidé, plus tard je serai général. Une seule chose me chagrine : bien qu'il soit à cheval, on voit bien que le Général est plutôt petit, peut-être même franchement petit. Ne serai-je pas trop grand, le moment venu ?

Nous sommes allés déjeuner, dans le haut de Brest, chez des parents -ou des amis- de Monsieur et Madame Le Vourch. C'est dans la rue Navarin. C'est rudement loin du Cour Dajot. Et ça monte . Nous avons mangé du ragoût.

LA GIFLE

- (1) TY NENIK. Déformation de TY ANNAIK. Ma grand-mère est connue sous le nom de ANNAIK CLEFOS.
- (2) Ma mère est fière de son appartenance à la famille qui tient depuis fort longtemps la ferme de Cléfos, et qui a produit AR MEAR KOZH (le vieux maire, plus exactement: l'ancien maire) dont on parle encore.
- (3) La partie "habitation" de la maison ne comporte qu'une seule fenêtre. Seule la salle est bien éclairée.

BARREK

- (1) L'ARMORIQUE est la partie de LANDEDA située à l'Ouest du bourg, plus précisément à l'Ouest de KROAS UHELLA. Les ARMORICAINS dont la vitalité est encore plus grande que celle du "LANDEDA" moyen, sont mi-marins (goémoniers) mi-terriens (les "petits choux").
- (2) JANIK, fille du meunier ; au minimum : JANIK, de la famille du meunier. Il est possible qu'un moulin à marée ait existé dans les parages.
- (3) TREUZ MENGUY. Passage pour accéder à la presqu'île de Sainte-Marguerite, praticable uniquement à marée basse. Une digue permet actuellement le passage en tout temps.
- (4) Diminutif de JOB (Joseph)
- (5) Le coffre est à la fois meuble de rangement et marchepied
- (6) HEMAN : celui-ci ; HOUMAN : celle-ci.
- (7) Paré , fin prêt . Ici : tiré d'affaire.

QUATORZE JUILLET

- (1) MARIE est ma soeur aînée et ma marraine.
- (2) Madame LE VOURCH dirige un atelier de couture. Ma soeur y est en apprentissage depuis sa sortie de l'école.
- (3) Esplanade bien connue qui domine la RADE de BREST. Promenade favorite des marins nostalgiques et des familles B.C.B..G.
- (4) Et grand chasseur, ainsi que sa femme. Nous aurons l'occasion de les retrouver plus tard.

* * * * *